

---

**Siramy, Anne-Marie. *Bonne gouvernance et environnement : incidences de la Convention d'Aarhus sur la démocratie participative. Étude documentaire réalisée pour l'association intercommunale agréée Val De Seine Vert, 2005, 42 pages.***

L'étude d'Anne-Marie Siramy explique de manière très détaillée les obligations de la Convention sur l'accès à l'information (Convention d'Aarhus), la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement. L'élément central de l'étude consiste à présenter, dans la deuxième partie, la transposition des dispositions du traité en droit interne et en droit communautaire dans les pays d'Europe. Ce qui s'avère une lecture intéressante pour se familiariser avec le processus d'internalisation des normes internationales. De plus, ce texte permet de mieux situer ce processus à l'intérieur du système européen par l'entremise de l'exemple français.

Malgré la facilité d'arrimer certaines dispositions de la convention avec le droit français, l'auteure note des difficultés relatives à l'accès du public à l'information, comme l'organisation des instances publiques, le financement et l'imputation des coûts et les pratiques administratives. Dans l'analyse de l'auteur, il est également question de la démocratie participative qui se traduit par la création de conseils de quartier, la mise sur pied de commissions consultatives des services publics locaux, ainsi que le droit de pétition et de référendum local. Pour nourrir ses propos et appuyer son analyse, l'auteure fait appel à la Charte française de l'environnement pour rappeler l'importance pour toute personne «d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques...».

La conclusion permet de dégager quelques obstacles quant à la mise en œuvre des droits des citoyens prévus dans la convention, comme l'imprécision et la latitude d'interprétation des textes. Malgré ces lacunes, l'auteur considère que la Convention d'Aarhus favorise la démocratie participative, surtout dans le contexte où la Charte française prévoit l'intégration des droits et garanties de l'accès au public.

Sophie Morin, M.A.  
Relations internationales